



PROCÈS-VERBAL

Séance extraordinaire du conseil municipal de Chesterville, tenue à la salle des sessions du conseil municipal, lundi, le 19 décembre 2022, 19 h.

À laquelle sont présents :

Martin Germain
Amélie Croteau
Steve Gauthier
Chantal Desharnais
Jasmin Desharnais
Sébastien St-Pierre

Formant le quorum requis par la Loi sous la présidence du maire, Monsieur Vincent Desrochers

Est également présente:

Madame Joanne Giguère, directrice générale et greffière-trésorière

ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du budget de la municipalité de Chesterville pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2023
3. Adoption du programme triennal des immobilisations (PTI) de la municipalité de Chesterville pour les années 2023-2024-2025
4. Période de questions
5. Levée de l'assemblée

Ouverture de la séance

La séance est ouverte par Monsieur le maire à 19 h 04.

- 2022-12-357**
1. **Adoption de l'ordre du jour**
Sur proposition de la conseillère Amélie Croteau, appuyé par le conseiller Steve Gauthier;

Il est résolu

QUE l'ordre du jour soit adopté comme déposé par la directrice générale et greffière-trésorière.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 2022-12-358**
2. **Adoption du budget de la municipalité de Chesterville pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2023**
CONSIDÉRANT les prévisions budgétaires 2023 suivantes :

Municipalité de Chesterville - Budget pour l'année 2023		
Activités de fonctionnement à des fins fiscales (sommaire)		
REVENUS	Budget 2022	BUDGET 2023
Taxes foncières	1 412 973 \$	1 505 743 \$
Total Taxes sur une autre base	222 683 \$	225 894 \$
Compensations tenant lieu de taxes	- \$	16 000 \$
Transferts	384 942 \$	576 506 \$
Services rendus	143 288 \$	161 591 \$
Imposition de droits	27 200 \$	22 200 \$
Amendes et pénalités	1 000 \$	2 000 \$
Intérêts	7 000 \$	8 000 \$
Autres revenus	9 440 \$	9 056 \$
TOTAL DES REVENUS	2 208 707 \$	2 526 990 \$
CHARGES		
Administration générale	471 171 \$	490 926 \$
Sécurité publique	273 314 \$	247 384 \$
Transport (voirie, enlèvement de la neige, signalisation)	480 640 \$	618 073 \$
Hygiène du milieu (eau potable)	29 984 \$	34 273 \$
Hygiène du milieu (eaux usées)	30 644 \$	51 201 \$
Hygiène du milieu (boues de fosses septiques)	18 210 \$	20 020 \$
Hygiène du milieu (matières résiduelles)	139 545 \$	116 372 \$
Hygiène du milieu (cours d'eau)	17 914 \$	18 411 \$
Hygiène du milieu (contamination)		82 765 \$
Santé et bien-être	1 000 \$	1 000 \$
Aménagement et urbanisme / développement	71 992 \$	37 876 \$
Loisirs et cultures	162 689 \$	213 930 \$
Frais de financement	76 449 \$	183 552 \$
Remboursement de la dette	425 267 \$	397 784 \$
TOTAL DES CHARGES	2 197 819 \$	2 513 568 \$
Conciliation à des fins fiscales (Réserve financière)	(10 887.87) \$	(13 422.00) \$
TOTAL DU BUDGET 2022-2023	(0) \$	(0) \$

EN CONSÉQUENCE, sur proposition du conseiller Sébastien St-Pierre, appuyée par le conseiller Martin Germain;

Il est résolu

QUE le conseil adopte le budget 2023 détaillé ci-haut.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. **Adoption du programme triennal des immobilisations (PTI) de la municipalité de Chesterville pour les années 2023-2024-2025**

2022-12-359

CONSIDÉRANT le programme triennal des immobilisations (PTI) 2023-2024-2025 suivant :

ACQUISITION D'IMMOBILISATION PAR FONCTION	2023	2024	2025
ADMINISTRATION GÉNÉRALE			
Borne de recharge électrique pour automobile			60 000 \$
Armoire à colis automatisée		- \$	
Rénovation		1 500 000 \$	
SÉCURITÉ PUBLIQUE			
	- \$	- \$	
TRANSPORT			
Rechargement du rang St-Philippe	436 500 \$		
Rechargement Boutin	85 800 \$		
Pavage Rg Boutin TECQ	205 000 \$		
Rechargement Craig Nord & Roberge si PAVL	818 150 \$		
Pulvo et pavage (reconstruction Craig Sud) TECQ	600 000 \$		
Trottoir rue des Loisirs		50 000 \$	
Remise en état le pickup GMC		10 000 \$	
Sandblaster et repeindre les boites des camions		14 000 \$	
Plancher epoxy garage caserne		2 000 \$	
Réparation du pont Roberge		75 000 \$	
Solidifier le hangard à sable		120 000 \$	
Rechargement rang : Hince, Hamel, Desharnais			555 000 \$
Achat camion avec équipement à neige			300 000 \$
HYGIÈNE DU MILIEU			
vidange étangs eaux usées	100 000 \$		
Puits (creusage)		150 000 \$	
Reconditionner les compresseur		4 000 \$	
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE			
	- \$	- \$	
AMÉNAGEMENT, URBANISME, DÉVELOPPEMENT			
Piste cyclable/sentier pédestre			35 000 \$
Achat terrain futur			750 000 \$
LOISIRS ET CULTURE			
Acquisition de terrain pour sentiers et/ ou parc	31 000 \$	- \$	
TOTAL	2 276 450 \$	1 925 000 \$	1 700 000 \$

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de la conseillère Amélie Croteau, appuyée par le conseiller Jasmin Desharnais;

Il est résolu

QUE le conseil adopte le PTI 2023-2024-2025 détaillé ci-haut.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. Période de questions

5. Levée de l'assemblée

2022-12-360

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de la conseillère Chantal Desharnais, appuyée par le conseiller Sébastien St-Pierre;

Il est résolu

QUE la séance soit levée à 19 h 06.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Vincent Desrochers,
Maire

Joanne Giguère,
Directrice générale et greffière-
trésorière

Je, Vincent Desrochers, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi et toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du code municipal.